

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 11 novembre 2013, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Madame Ginette Breault	Monsieur Normand Vigneau
Monsieur Ziv Przytyk	Madame Julie Grenier
Madame Virginie Ashby	Madame Ghislaine Leblond

Absence :

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le Maire Johnny Piszar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

Monsieur Johnny Piszar, maire souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

13 11 161

2. Adoption de l'ordre du jour du 11 novembre 2013

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 11 novembre 2013, soit adopté tel que présenté en y ajoutant les points suivants :

- 11.1. Remerciements aux élus sortants
- 11.2. Représentant à la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC)

- 1.- **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
- 3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. Négociation entente incendie
 - 5.2. Entretien patinoire Kingscroft
 - 5.3. Cafétéria École St-Luc
 - 5.4. PIQM – MADA
 - 5.5. Le Joyau
 - 5.6. Visite du CLD de Coaticook
- 6.- **Correspondance**
 - 6.1. **Demandes d'aide financière**
 - 6.1.1. Centre de prévention du suicide JEVI
 - 6.1.2. CAB Coaticook – Campagne des paniers de Noël
 - 6.2. **Demande d'appui et invitation**
 - 6.2.1. CLD de la MRC de Coaticook
 - 6.2.2. Visite VIP de la Ressourcerie
 - 6.2.3. AQLPA

- 6.3. **Budget 2014**
 - 6.3.1. Mandat général – Services professionnels pour l’année 2014 (Therrien Couture avocats)
 - 6.3.2. Révisions des demandes locales 2014 – Sûreté du Québec
 - 6.3.3. Contrat d’entretien et de soutien des applications PG Solutions
 - 6.3.4. Gestion des documents et des archives 2014 – HB archivistes, s.e.n.c.
 - 6.3.5. Résolution adoptant la quote-part 2014 – Cour municipale commune
 - 6.3.6. RCGT – confection des T4
 - 6.3.7. Ultima / MMQ – Assurances responsabilité
- 6.4. **Divers**
 - 6.4.1. Révision du Code d’éthique et de déontologie des élus
 - 6.4.2. FQM – Formation – Rôles et responsabilités des élus + Code d’éthique et de déontologie
 - 6.4.3. Demande pour coupe de branches de sapin – Terre à bois
 - 6.4.4. Formation PG Solutions
 - 6.4.5. Souper des fêtes de la MRC
 - 6.4.6. Ressourcerie des Frontières : Comité des Municipalités
 - 6.4.7. Résolution – Représentant Régie des déchets
 - 6.4.8. Carrefour action municipal – Responsable des questions familiales (RQF)
 - 6.4.9. Comité Famille et aînés de Barnston-Ouest
 - 6.4.10. Comité loisir de Barnston-Ouest
 - 6.4.11. Poubelles chemin Lyon
 - 6.4.12. Appui au Centre de santé de la Vallée Massawippi
- 7.- **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 7.1. Rapport annuel de monsieur le Maire sur la situation financière de la municipalité
 - 7.2. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par monsieur le Maire
 - 7.3. Rapport des conseillers
 - 7.4. Dépôt des Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 8.1. Dépôt du rapport mensuel
 - 8.2. Rapport rencontre MRC – Plan d’intervention en infrastructures routières locales
 - 8.3. PAARRM – Reddition de compte
- 9.- **Rapport de la directrice générale**
 - 9.1. Dépôt du rapport mensuel de l’inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.2. Nomination des élus aux divers comités
- 10.- **Trésorerie**
 - 10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
- 11.- **Divers**
 - 11.1. Remerciements aux élus sortants
 - 11.2. Représentant à la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC)
- 12. **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance ordinaire**

Adoptée à l’unanimité

13 11 162

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond, et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l’unanimité

4. 1^{ere} PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler

5.1. Négociation entente incendie

Point reporté à une séance ultérieure.

13 11 163

5.2. Entente incendie Stanstead

ATTENDU que l'entente intermunicipale de service de protection incendie entre la municipalité de Barnston-Ouest et la Ville de Stanstead arrive à échéance en décembre 2013;

ATTENDU que la Ville de Stanstead a déposé une proposition pour le renouvellement de ladite entente qui entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2014;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que le conseil municipal accepte de renouveler l'entente intermunicipale de service de protection incendie avec la Ville de Stanstead pour 2014, conditionnellement à une tarification raisonnable;

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer l'entente avec la Ville de Stanstead.

Adoptée à l'unanimité

13 11 164

5.3. Cafétéria École St-Luc

ATTENDU que par la résolution 13-10-149, la municipalité reconduisait sa contribution annuelle de 1 000\$ conditionnellement à la réception des états financiers de l'organisme;

ATTENDU que la municipalité a reçu, de la part des responsables de la Cafétéria de l'école St-Luc, les états financiers demandés;

ATTENDU que depuis plusieurs années, la contribution annuelle versée à l'organisme n'a pas été bonifiée;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu;**

Que la municipalité bonifie l'aide financière annuelle qu'elle accorde à la cafétéria de l'école St-Luc à un montant de 1 200\$.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

5.4. PIQM - MADA

La conseillère responsable de la politique familiale et des aînés dresse, brièvement, le bilan des démarches entreprises quant à la réalisation du projet de piste de marche dans le parc de Kingscroft.

Une rencontre avec les membres de la Fabrique de l'église de Kingscroft est prévue.

13 11 165

5.5. Le Joyau

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau;
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu;**

Que l'impression du journal Le Joyau soit confiée à un imprimeur de la MRC de Coaticook jusqu'au retour de la secrétaire-trésorière adjointe.

Qu'une deuxième soumission soit demandée afin d'évaluer les coûts et avant de faire imprimer le journal par un imprimeur.

Adoptée à l'unanimité

5.6. Visite du CLD de Coaticook

Dépôt de la demande du CLD de la MRC de Coaticook. La rencontre avec le CLD se tiendra en janvier ou février 2014.

6.1.1. Centre de prévention du suicide JEVI

Ce point est reporté à la séance ordinaire de janvier 2014.

6.1.2. CAB Coaticook – Campagne des paniers de Noël

La demande est déposée au conseil municipal.

13 11 166

6.2.1. CLD de la MRC de Coaticook

ATTENDU que le CLD de la MRC de Coaticook souhaite obtenir un appui quant à la reconnaissance du pôle d'expertise agroalimentaire de la MRC de Coaticook et la réalisation d'une entité à caractère régional de service de mise en marché et commercialisation;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk;
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu;**

Que la municipalité de Barnston-Ouest appuie le CLD de la MRC de Coaticook quant à sa démarche de reconnaissance du pôle d'expertise agroalimentaire dans la MRC de Coaticook, en vertu des connaissances développées dans le milieu, des multiples initiatives dans le domaine ainsi que du grand nombre d'entreprises présentes sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité

6.2.2. Visite VIP de la Ressourcerie

L'invitation est déposée au conseil municipal.

6.2.3. AQLPA

La demande d'adhésion est déposée au conseil municipal.

13 11 167

6.3.1. Mandat général – Services professionnels pour l'année 2014 (Therrien Couture avocats)

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que le conseil municipal autorise les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Therrien, Couture avocats S.E.N.C.R.L. au besoin pour la

période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 selon les termes de l'offre de services datée du 30 septembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

13 11 168

6.3.2. Révision des demandes locales 2014 – Sûreté du Québec

ATTENDU que les membres du conseil ont révisé les demandes locales devant être priorisées en 2014, par le comité de sécurité publique de la MRC de Coaticook.

**Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

De soumettre au dit comité la liste suivante des priorités:

Contrôler la vitesse principalement au début et à la fin des quarts de travail des employés à Kingscroft (6h45 et 15h30).

Faire respecter les arrêts obligatoires, notamment ceux-ci :

- sur le chemin Kingscroft (à l'intersection des chemins Corey et Simard);
- à l'intersection des chemins Stage et Bean;
- sur le chemin Hunter (à l'intersection du chemin Way's Mills).

Contrôler la vitesse sur le chemin Stage, le chemin Roy Nord, la Route 141 et sur le chemin Way's Mills (principalement à l'entrée du hameau).

Contrôler les courses d'autos sur le chemin Kingscroft.

Surveillance à Kingscroft (terrain de jeu, patinoire et cabane) - vandalisme et feu à ciel ouvert.

Application des règlements municipaux relatifs à : La circulation (VTT), ainsi qu'une attention particulière aux déchets sur la chaussée (véhicule laissant échapper du lisier sur la chaussée) ainsi qu'au stationnement non autorisé en bordure des chemins municipaux (toute l'année).

Adoptée à l'unanimité

13 11 169

6.3.3. Contrat d'entretien et de soutien des applications PG Solutions

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que le conseil municipal accepte l'offre de renouvellement dudit contrat avec PG Solutions pour l'année 2014 selon les termes de l'offre de service du 4 octobre 2013, celle-ci prévoyant une augmentation de 5% pour la prochaine année, le coût s'élevant entre 4 000 \$ et 4 500 \$.

Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

13 11 170

6.3.4. Gestion des documents et des archives 2014 – HB archivistes, s.e.n.c.

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal accepte l'offre de services 2014 de HB archivistes,

s.e.n.c. à un tarif de 55\$ de l'heure pour un maximum de 14 heures.

Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

13 11 171

6.3.5. Résolution adoptant la quote-part 2014 – Cour municipale commune

ATTENDU la réception des documents de la Ville de Coaticook, dont les prévisions budgétaires 2014 et le calcul des quotes-parts 2014 par municipalité ;

ATTENDU que la quote-part 2014 pour la municipalité de Barnston-Ouest est de 2 143\$;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu;

Que la municipalité accepte le montant de 2 143\$ en tant que quote-part 2014 pour Barnston-Ouest;

Adoptée à l'unanimité

13 11 172

6.3.6. RCGT – confection des T4

ATTENDU que la directrice générale a demandé, à la firme comptable RCGT, une offre de service afin de réaliser la préparation des T4 et des relevés 1 pour l'année 2013 ;

ATTENDU que RCGT a soumis une offre de service à la municipalité en date du 29 octobre 2013 ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,

Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;

Que la municipalité accepte de défrayer les coûts reliés à la préparation des T4 et des relevés 1 des employés de la municipalité par la firme RCGT. Ces coûts sont estimés à 465\$ plus les taxes applicables.

Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.3.7. Ultima / MMQ – Assurance responsabilité

Dépôt de la correspondance au conseil municipal.

13 11 173

6.4.1. Révision du Code d'éthique et de déontologie

Monsieur Ziv Przytyk, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption. L'objet est la révision du Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Barnston-Ouest.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.

6.4.2. FQM – Formation – Rôles et responsabilités des élus + Code d'éthique et de déontologie

ATTENDU que selon l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (2010, c.27)* tout membre d'un conseil d'une municipalité qui n'a pas déjà participé à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit, dans les six mois du début de son mandat, participer à une telle formation ;

ATTENDU que cette formation doit notamment viser à susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale, favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le code d'éthique et de déontologie et permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles prévues par celui-ci ;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la directrice générale procède à l'inscription des quatre nouveaux élus de la municipalité à la formation sur le comportement éthique offert par la Fédération québécoise des municipalités.

Que les membres du conseil doivent, dans les 30 jours de leur participation à cette formation, déclarer celle-ci à la secrétaire-trésorière de la municipalité, qui en fait rapport au conseil.

Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

ATTENDU que la Fédération québécoise des municipalités offre une formation sur les rôles et responsabilités des élus ;

ATTENDU que cette formation peut être très utile à tous les nouveaux élus ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la directrice générale, suite à la confirmation d'intérêts des conseillers Ziv Przytyk et Normand Vigneau, procède à leur inscription.

Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.4.3. Demande de coupe de branches de sapin – Terre à bois

La demande est déposée au conseil municipal.

6.4.4. Formation PG Solutions

ATTENDU que PG Solutions offre de la formation continue touchant les fonctionnalités du système comptable ;

ATTENDU que la directrice générale croit que les formations «Préparation budgétaire» et «Facturation complémentaire» peuvent lui être utiles dans le cadre de son travail ;

ATTENDU que ces formations se donnent à distances ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la directrice générale procède à son inscription aux deux formations offertes par PG Solutions.

Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

13 11 177

6.4.5. Souper des fêtes de la MRC

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise l'inscription des élu(e)s et des fonctionnaires intéressés à participer à ce souper des Fêtes, qui aura lieu le 29 novembre prochain à Coaticook.

Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

13 11 178

6.4.6. Ressourcerie des Frontières : Comité des Municipalités

ATTENDU que la Ressourcerie des Frontières lance un appel à tous afin de combler les postes du Comité des Municipalités ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que Monsieur le maire Johnny Pizar, à titre d'élue, sur le Comité des Municipalités de la Ressourcerie des Frontières.

Adoptée à l'unanimité

13 11 179

6.4.7. Résolution – Représentant Régie de déchets

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que Monsieur le maire, Johnny Pizar, représente la municipalité à la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook et que Madame Ghislaine Leblond agisse à titre de substitut.

Adoptée à l'unanimité

13 11 180

6.4.8. Carrefour action municipale – Responsable des questions familiales (RQF)

ATTENDU qu'à la suite des élections municipales de l'automne, la municipalité doit renommer un élu responsable des questions familiales ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la conseillère Julie Grenier soit nommée l'élue responsable des questions familiales pour la municipalité de Barnston-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

6.4.9. Comité Famille et aîné de Barnston-Ouest

ATTENDU que le Comité Famille et aîné a déposé des propositions de modifications à la Politique de remboursement d'adhésion aux activités culturelles, récréatives et de loisirs de la municipalité ;

ATTENDU que les modifications portent sur le montant du remboursement annuel par ménage ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la municipalité adopte les modifications à la résolution 2012-07-146 au point e)a. à savoir :

- Remboursement maximum de 100\$ pour les ménages de 3 personnes;
- Remboursement maximum de 200\$ pour les ménages de 4 personnes ;
- Remboursement maximum de 300\$ pour les ménages de 5 personnes et plus.

Adoptée à l'unanimité

6.4.10. Comité loisir de Barnston-Ouest – Activité de Noël

La conseillère Julie Grenier informe les membres du conseil que le comité des loisirs organise, samedi le 7 décembre 2013 de 14h à 16h, une fête de Noël pour l'ensemble des résidents de la municipalité. Une publicité sera diffusée dans l'édition de novembre du Joyau.

Aménagement du module de jeux au parc de Kingscroft

ATTENDU que le Comité loisirs a une balance à payer sur le module de jeux du parc de Kingscroft ;

ATTENDU que le Comité loisirs demande à la municipalité de lui avancer les fonds nécessaires pour payer ses fournisseurs ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la municipalité avance les fonds nécessaires au Comité loisirs afin que ce dernier puisse payer ses fournisseurs.

Que le Comité loisir s'engage à rembourser la municipalité pour un montant de 1 963.01\$ lors de la réception du remboursement de TPS et TVQ de Revenu Québec.

Que la municipalité autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.4.11. Poubelles chemin Lyon

Les membres du conseil sont informés d'une demande d'une résidente du chemin Lyon concernant une problématique relative aux déchets.

6.4.12. Appui au Centre de santé de la Vallée Massawippi

Le point est remis à la prochaine rencontre du conseil municipal.

7.1. Rapport annuel de Monsieur le Maire sur la situation financière de la municipalité

Lecture et dépôt, par Monsieur le Maire, du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité.

7.2. Rapport de Monsieur le Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Monsieur le Maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.3. Rapport des conseillers

Aucun rapport dû aux élections générales de cet automne.

7.4. Dépôt des Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

La directrice générale dépose officiellement lesdites déclarations en vertu de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), des élus suivants : Johnny Pizar, Ginette Breault, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Ghislaine Leblond.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'octobre 2013.

8.2. Rapport rencontre MRC – Plan d'intervention en infrastructures routières locales

L'inspecteur en voirie revient brièvement sur sa rencontre du 7 novembre dernier à la MRC de Coaticook.

13 11 183

8.3. PAARRM – Reddition de compte

ATTENDU la résolution 13 06 098, présentant au député et ministre Réjean Hébert des travaux de rechargement sur les chemins Ball Brook, Isabelle et Simard ;

ATTENDU que la municipalité a reçu, le 2 juillet 2013, une confirmation du député de Saint-François, suivi de celle du ministère des Transports (MTQ) en date du 26 septembre, de l'obtention d'une aide financière maximale de 27 695\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

ATTENDU que le dépôt d'un tableau représentant les dépenses effectuées quant aux travaux de rechargement totalisant une dépense de 30 623.23\$;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault, et il est résolu;**

Que la municipalité approuve les dépenses pour les travaux de rechargement exécutés sur lesdits chemins, pour lesquels une subvention maximale de 27 695\$ a été confirmée par le MTQ, conformément aux exigences de ce dernier ;

Que la municipalité affirme que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'octobre 2013.

9.2. Nomination des élus aux divers comités

Ci-dessous la liste des comités et des élus responsables :

Comités	Élus	Citoyens
Acti-bus	Julie Grenier	
Aménagement du territoire (MRC)	Johnny Pizar	
Comité forêt (ch Ball Brook)	Ziv Przytyk Ghislaine Leblond Normand Vigneau	
Comité de gestion de l'eau (MRC)	Johnny Pizar Ziv Przytyk	
Comité de relance (Pacte rural) et Comité diversification et développement	Johnny Pizar Normand Vigneau Ziv Przytyk	Peter Kilburn, 2 autres citoyens
Communications (urgence, médias)	Johnny Pizar	
Communications – mise à jour Journal & site Internet	Ziv Przytyk Julie Grenier Ghislaine Leblond	Jean-Pierre Pelletier Leonard Goodman
Culture	Julie Grenier	
Développement économique (diversification) (MRC)	Ghislaine Leblond	
Environnement, gestion mat résiduelles	Johnny Pizar Ghislaine Leblond (S)	
Environnement, politique québécoise de gestion des matières résiduelles – PGMR (MRC)	Virginie Ashby	
Famille & Aînés	Julie Grenier Ginette Breault (S)	
Finances	Johnny Pizar	
Loisirs	Julie Grenier	
Schéma couverture de risque (incendie) (MRC)	Ghislaine Leblond	
Sécurité civile	Ginette Breault (WM) Virginie Ashby (KC) Normand Vigneau	
Urbanisme (CCU)	Normand Vigneau Ghislaine Leblond Ziv Przytyk	Michèle Dutrisac- Kilburn, présidente Louise Doucet-Saito, Roger Ashby, Michel Belzil
Voirie	Ginette Breault Virginie Ashby (S)	

13 11 184

10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer.

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 1 ^{er} octobre 2013- #13-10-159	98 250.14\$
B) Dépenses incompressibles	15 527.32\$
C) Salaires octobre 2013	6 711.38\$
D) Comptes à payer au 11 novembre 2013	47 600.73\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu;

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 47 600.73\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

13 11 185

11.1. Remerciements aux élus sortants

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu;**

Que la municipalité organise une activité, incluant un repas, afin de remercier les élus sortants quant à leur implication passée au conseil municipal.

Qu'un panier de produits locaux leur soit offert en guise de remerciement.

Adoptée à l'unanimité

13 11 186

11.2. Représentant à la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC)

ATTENDU que le conseil a reçu une demande de la présidente de la TCCC afin de reconduire le mandat de monsieur Jean-Pierre Pelletier au sein de l'organisme ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu;**

Que la municipalité désigne monsieur Jean-Pierre Pelletier au CA de la TCCC à titre de citoyen.

Que monsieur Pelletier s'engage à fournir, au conseil municipal, un compte-rendu des rencontres de la TCCC.

Adoptée à l'unanimité

12. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

13 11 187

13. Levée de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

**Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 22h30.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE, SEC.-TRES.